



PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil spécial 27 Mai 2024

SOMMAIRE

PREFECTURE DES PYRENEES-ORIENTALES

- ARRÊTÉ PREF/DCM/BRGE n° 2024-144-0001 du 23 mai 2024 modifiant l'arrêté n° 2023 291-001 du 18 octobre 2023 instituant la liste des bureaux de vote et la liste des emplacements d'affichage électoral des communes du département des Pyrénées-Orientales (Période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024)

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

- Arrêté préfectoral n°DDTM-SNAF-2024148-0001 portant autorisation des battues administratives et tirs individuels de jour comme de nuit avec sources lumineuses incluses sur ragondins, renards et sangliers sur la commune de Saint-Estève.
- Arrêté préfectoral n°DDTM-SNAF-2024148-0002 portant autorisation de battues administratives et tirs individuels de jour comme de nuit avec sources lumineuses incluses sur chevreuils sur la commune de Saint-Martin-de-Fenouillet.

AGENCE REGIONALE DE SANTE Occitanie

DELEGATION DEPARTEMENTALE DES PYRENEES ORIENTALES

Pole Animation de la Transformation de l'Offre

- Arrêté n° 2024- 148 -001 modifiant la composition nominative du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Perpignan.



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat Général

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA MIGRATION

Service des élections

Bureau de la réglementation générale et des élections

Affaire suivie par : V. MEYER / N. ROUSSEL / L. JOVER

Tél : 04 68 51 66 17 / 18 / 69

Mèl : pref-elections@pyrenees-orientales.gouv.fr

**ARRÊTÉ PREF/DCM/BRGE n° 2024-144-0001 du 23 mai 2024
modifiant l'arrêté n° 2023 291-001 du 18 octobre 2023 instituant la liste des bureaux de
vote et la liste des emplacements d'affichage électoral des communes du département
des Pyrénées-Orientales
(Période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024)**

Le préfet des Pyrénées-Orientales
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

VU le code électoral et notamment l'article R.40 ;

VU la circulaire ministérielle NOR : INTA1830120J du 21 novembre 2018, relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires;

VU la circulaire ministérielle NOR : INTA2000661J du 16 janvier 2020, relative au déroulement des opérations électorales lors des élections au suffrage universel direct ;

VU le décret du 13 juillet 2023 nommant Monsieur Thierry BONNIER, préfet des Pyrénées Orientales,

VU l'arrêté n° PREF/SCPPAT/2024120-0001 du 29 avril 2024 portant délégation de signature à Monsieur Bruno BERTHET, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Orientales ;

VU les modifications apportées par les communes d'Argelès-sur-mer, Corneilla-la-rivière, Fosse, de Latour-de-France ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Orientales,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Les électeurs du département des Pyrénées-Orientales exerceront leur droit de vote dans les bureaux de vote désignés en annexe 1 du présent arrêté.

Article 2 : La liste des bureaux de vote mentionnée à l'article 1 du présent arrêté servira pour toute élection qui aura lieu au cours de l'année 2024.

Article 3 : Le nombre de bureaux de vote sur le département des Pyrénées-Orientales s'élève à **486** dont :

- **324 bureaux de vote multiples** (répartis sur 62 communes),
- **162 bureaux de vote uniques**.

Article 4 : Le nombre d'emplacements d'affichage sur le département des Pyrénées-Orientales s'élève à **503** (annexe 2 du présent arrêté).

Article 5 : Le présent arrêté peut faire, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, l'objet :

- d'un recours gracieux auprès du préfet des Pyrénées-Orientales ;
- d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur et des outre-mer ;
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier (6, rue Pitot - 34063 MONTPELLIER CEDEX). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr ».

Article 6 : Monsieur le secrétaire général de la préfecture, Madame la sous-préfète de Céret, Monsieur le sous-préfet de Prades, Mesdames et Messieurs les maires du département, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Perpignan, le 23 mai 2024
Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet, secrétaire général,

Bruno BERTHET

Annexe n°1 - bureaux de vote

COMMUNES	ARR.	CANTON DE	CIRC.	NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE		codes bureaux	BUREAUX DE VOTE
				UNIQUES	MULTIPLES		
ALBERE (I')	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	01		0001	Salle polyvalente
ALENYA	CERET	Canton 12 – La Plaine d'Illibéris	02		03	0001	1 – École élémentaire Françoise Lopes Girona – bvd du 8 mai 1945 - bureau centralisateur
						0002	2 – École élémentaire Françoise Lopes Girona – bvd du 8 mai 1945
						0003	3 – École maternelle – boulevard du 8 mai 1945
AMELIE LES BAINS/ PALALDA	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04		03	0001	1 –Espace Méditerranée – rue des anciens combattants d'Afrique du Nord - bureau centralisateur
		Bureau centralisateur canton 2				0002	2 –Espace Méditerranée – rue des anciens combattants d'Afrique du Nord
		1 – Espace Méditerranée-rue des anciens combattants d'Afrique du Nord				0003	3 –Mairie annexe PALALDA- rue du bac
ANGLES (les)	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Mairie – place du Coq d'Or
ANGOUSTRINE/VILLENEUVE ESCALDES	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Salle Joseph Cot – 39 route des Pyrénées
ANSIGNAN	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Salle de l'Aqueduc – rue de la cave coopérative
ARBOUSSOLS	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Mairie-Place de la mairie
ARGELES SUR MER	CERET	Canton 5 – La Côte Vermeille	04		010	0001	1 – Mairie – salle du conseil municipal - bureau centralisateur
		Bureau centralisateur canton 5				0002	2 – Mairie – salle des commissions
		1 – Mairie-salle du conseil municipal				0003	3 – Mairie – salle Buisson nord
						0004	4 – Mairie – salle Buisson sud
						0005	5 – Foyer du 3ème âge
						0006	6- centre technique municipal
						0007	7 – Salle Nicolas RABAT - parking du GRAU
						0008	8 – Espace Waldeck Rousseau – salle n°1
						0009	9 – Espace Waldeck Rousseau – salle n°2
						0010	10 – Espace Waldeck Rousseau- salle n°3
ARLES SUR TECH	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01		0001	Salle des fêtes – place Monin
AYGUATEBIA-TALAU	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Mairie – salle de réunion – 10 rue de la mairie
BAGES	CERET	Canton 12 – La Plaine d'Illibéris	04		03	0001	1 – Halle aux sports « Louis Nogères » - route d'Ortaffa – bureau centralisateur
						0002	2 – Halle aux sports « Louis Nogères » - route d'Ortaffa
						0003	3 – Halle aux sports « Louis Nogères » - route d'Ortaffa
BAHO	PERPIGNAN	Canton 14 – Le Ribéral	03		02	0001	1 – Salle polyvalente-place du 8 mai 1945 – bureau centralisateur
						0002	2 – Salle polyvalente-place du 8 mai 1945
BAILLESTAVY	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		0001	Maison d'animation – plaça nova
BAIXAS	PERPIGNAN	Canton 14 – Le Ribéral	03		02	0001	1 – Foyer rural – rue des Cordiers
						0002	2 - Château les Pins – Espace Jordi – 1 bvd de la République – bureau centralisateur
BANYULS DELS ASPRES	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01		0001	Groupe scolaire – 46, rue des Vendanges – entrée avenue de la Gare
BANYULS SUR MER	CERET	Canton 5 – La Côte Vermeille	04		03	0001	1 – Mairie – salle du conseil municipal-Avenue de la République- bureau centralisateur
						0002	2 – Mairie – salle des expositions- entrée droite
						0003	3 – Mairie – Salle des expositions – entrée gauche
BARCARES (LE)	PERPIGNAN	Canton 4 – La Côte Salanquaise	02		06	0001	1 – Hôtel de ville – salle Victor Hugo bd du 14 juillet - bureau centralisateur
						0002	2 – Mas de l'Ille – Boulevard des rois de Majorque
						0003	3 – Hall d'entrée de l'Hôtel de ville – boulevard du 14 juillet
						0004	4 – Mas de l'Ille – boulevard des rois de Majorque
						0005	5 – Hall d'entrée de l'Hôtel de ville – boulevard du 14 juillet
						0006	6 – Mas de l'Ille – boulevard des rois de Majorque
BASTIDE (LA)	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01		0001	Mairie
BELESTA	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Mairie – salle d'honneur – 1, place de la Mairie
BOLQUERE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Mairie, salle du conseil municipal – 2 grand rue
BOMPAS	PERPIGNAN	Canton 7 – Perpignan 2	01		06	0001	1 - Salle polyvalente -104 avenue du Haut Vernet - bureau centralisateur
						0002	2 - Salle polyvalente -104 avenue du Haut Vernet
						0003	3 - Salle polyvalente -104 avenue du Haut Vernet

Annexe n°1 - bureaux de vote

COMMUNES	ARR.	CANTON DE	CIRC.	NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE		codes bureaux	BUREAUX DE VOTE
				UNIQUES	MULTIPLES		
						0004	4 - Salle polyvalente -104 avenue du Haut Vernet
						0005	5 - Salle polyvalente -104 avenue du Haut Vernet
						0006	6 - Salle polyvalente -104 avenue du Haut Vernet
BOULE D AMONT	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		0001	Mairie AL MONTADO -Salle Polyvalente de la Mairie
BOULETERNERE	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		0001	Salle des fêtes Jules Gaspard – place du 8 mai
BOULOU (LE)	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04		04	0001	1 – Salle polyvalente de la maison de l'eau et de la méditerranée – rue Arago
						0002	2- Ecole primaire – rue du 4 septembre
						0003	3 – Mairie – avenue Léon Jean Grégory – bureau centralisateur
						0004	4- Salle Joan Cayrol – chemin du Moli Nou
BOURG MADAME	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Mairie – place de Catalogne
BROUILLA	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01		0001	Mairie – Immeuble Rouzaud – 7 rue Julien Panchot
CABANASSE (LA)	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Salle des fêtes – Place del Mitg
CABESTANY	PERPIGNAN	Canton 8 - Perpignan 3	01		09	0001	1 – Centre culturel – avenue du 19 mars 1962 - bureau centralisateur
						0002	2 – Centre culturel – avenue du 19 mars 1962
						0003	3 – Centre culturel – avenue du 19 mars 1962
						0004	4 – École Prévert – avenue du Roussillon
						0005	5 – École Prévert – avenue du Roussillon
						0006	6 – École Buffon – avenue du Périgord
						0007	7 – École Buffon – avenue du Périgord
						0008	8-Ecole Ludovic Masse – Chemin du mas Bonique
						0009	9-Ecole Ludovic Masse – Chemin du mas Bonique
CAIXAS	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01		0001	Salle Municipale – place de la Mairie
CALCE	PERPIGNAN	Canton 14 – Le Ribéral	03	01		0001	Salle polyvalente La Fontane-rue la Fontane
CALMEILLES	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01		0001	Salle communale du bâtiment municipal (rdc Mairie)
CAMELAS	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01		0001	Salle polyvalente
CAMPOME	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Salle polyvalente de l'espace Castellane
CAMPOUSSY	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Mairie – 9 carrer nou
CANAVEILLES	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Mairie- salle rez de chaussée – place Erola
CANET EN ROUSSILLON	PERPIGNAN	Canton 3 – La Côte Sableuse	02		012	0001	1 – Théâtre Jean Piat – bureau centralisateur
		Bureau centralisateur canton 3				0002	2 – Ecole maternelle les Paquerettes – Impasse Xamma
		1 – Théâtre Jean Piat				0003	3 – Ecole maternelle les Paquerettes – Impasse Xamma
						0004	4 – Ecole maternelle les Paquerettes – Impasse Xamma
						0005	5 – Ecole maternelle les Paquerettes – Impasse Xamma
						0006	6 – Ecole primaire Jean Mermoz – Rue Jean Mermoz
						0007	7 – Ecole primaire Jean Mermoz – Rue Jean Mermoz
						0008	8 – Ecole primaire Jean Mermoz – Rue Jean Mermoz
						0009	9 – Ecole primaire Jean Mermoz – Rue Jean Mermoz
						0010	10 – Ecole maternelle Les Myosotis – 2 Rue des Myosotis
						0011	11 – Ecole maternelle Les Myosotis – 2 Rue des Myosotis
						0012	12 – Ecole maternelle Les Myosotis – 2 Rue des Myosotis
CANOHES	PERPIGNAN	Canton 10 – Perpignan 5	01		06	0001	1 – Salle polyvalente Claude Nougaro – 2 rue de la Couloumine – bureau centralisateur
						0002	2 – Salle polyvalente Claude Nougaro – 2 rue de la Couloumine
						0003	3 – Salle des fêtes – 1 rue de la Mairie
						0004	4 – Salle plurivalente – annexe école Panchot – 1 rue Escudier
						0005	5 – Restaurant scolaire – rue des écoles
						0006	6 – Hotel de ville – 1 avenue El Cruzat
CARAMANY	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Mairie- 3 place de la mairie

Annexe n°1 - bureaux de vote

COMMUNES	ARR.	CANTON DE	CIRC.	NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE		codes bureaux	BUREAUX DE VOTE
				UNIQUES	MULTIPLES		
CASEFABRE	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		0001	Salle des fêtes – allé des Mimosas
CASES DE PENE	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Salle polyvalente – rue de l'Hôtel de ville
CASSAGNES	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Mairie – 6 rue des capitelles
CASTEIL	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		0001	Mairie – 3 boulevard Saint-Martin du Canigou
CASTELNOU	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01		0001	Salle du tilleul
CATLLAR	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Salle des fêtes – 30 bis route Nationale
CAUDIES DE FENOUILLEDES	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Salle Debussy –Espace caporal François Fabre
CAUDIES DE CONFLENT	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Mairie – salle polyvalente Henri Naudeillo – 11 rue de la socarrada
CERBERE	CERET	Canton 5 – La Côte Vermeille	04	01		0001	Salle Georges Clausel – avenue Général de Gaulle
CERET	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04		07	0001	1 – École Marc Chagall – avenue Jules Ferry – bureau centralisateur
		Bureau centralisateur canton 17				0002	2 – École Marc Chagall – avenue Jules Ferry
		1 – École Marc Chagall – avenue Jules Ferry				0003	3 – École Marc Chagall – avenue Jules Ferry
						0004	4 – École Marc Chagall – avenue Jules Ferry
						0005	5 – École Marc Chagall – avenue Jules Ferry
						0006	6 – École Marc Chagall – avenue Jules Ferry
						0007	7 – École Marc Chagall – avenue Jules Ferry
CLAIRA	PERPIGNAN	Canton 4 – La Côte Salanquaise	02		05	0001	1 – Salle polyvalente – rue des sports – bureau centralisateur
						0002	2 – Ecole élémentaire « Yves Duces » avenue du 8 mai 1945
						0003	3 – Salle polyvalente – rue des sports
						0004	4 – Salle des Fêtes, boulevard des Albères
						0005	5 - Salle Saint Gaudérique - rue de la poste
CLARA-VILLERACH	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03		02	0001	1 – Salle polyvalente – 1 rue des vignes 66500 Clara - bureau centralisateur
						0002	2 – Salle polyvalente-1 rue des tilleuls - 66500 VILLERACH
CLUSES (les)	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	01		0001	Salle polyvalente- D900 Le Cluses- Le Perthus
CODALET	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Salle polyvalente « la Panaguera »- 3 place de la République
COLLIOURE	CERET	Canton 5 – La Côte Vermeille	04		02	0001	1 – Salle polyvalente du centre culturel – rue Jules Michelet – bureau centralisateur
						0002	2 – Salle polyvalente du centre culturel – rue Jules Michelet
CONAT-BETLLANS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Mairie – salle des fêtes – place du 08 mai 1945
CORBERE	PRADES	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	01		0001	Mairie – rue du puits – Espace Émile Vendrell
CORBERE LES CABANES	PRADES	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	01		0001	Mairie – salle du conseil municipal – 13 rue Pomarola
CORNEILLA DE CONFLENT	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		0001	Mairie 36 carrer d'amunt
CORNEILLA LA RIVIERE	PRADES	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03		02	0001	1 – Salle d'Honneur, 1 rue de la Poste – bureau centralisateur
						0002	2 – Salle des Fêtes, 1 rue de la Poste
CORNEILLA DEL VERCOL	CERET	Canton 12 – La Plaine d'Illobérès	04		02	0001	1 - Salle des fêtes– place de la république- aile droite- bureau centralisateur
						0002	2 – Salle des fêtes– place de la République – aile gauche
CORSAVY	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01		0001	Mairie – rue du Barry d'Amont
COUSTOUGES	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01		0001	Mairie – salle des mariages – route des écoles
DORRES	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Mairie – 4 carrer major
EGAT	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Mairie – 1 place de la coloumine
ELNE	CERET	Canton 12 – La Plaine d'Illobérès	04		08	0001	1 – Mairie – Cité administrative – 14 bd voltaire
		Bureau centralisateur canton 12				0002	2 – Mairie – Cité administrative – 14 bd voltaire
		8 – Mairie – Cité administrative - 14 bd voltaire				0003	3 – Mairie – Cité administrative - 14 bd voltaire
						0004	4 – Mairie – Cité administrative - 14 bd voltaire
						0005	5 – Mairie – Cité administrative - 14 bd voltaire
						0006	6 – Mairie – Cité administrative - 14 bd voltaire
						0007	7 – Mairie – Cité administrative - 14 bd voltaire
						0008	8 – Mairie – Cité administrative - 14 bd voltaire – bureau centralisateur

Annexe n°1 - bureaux de vote

COMMUNES	ARR.	CANTON DE	CIRC.	NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE		codes bureaux	BUREAUX DE VOTE
				UNIQUES	MULTIPLES		
ENVEITG	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Casa Enveitg - 2 rue de la mairie
ERR	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Salle des fêtes – 2 carrer de l'Ajuntament
ESCARO-AYTUA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Hôtel de ville-rue St Martin
ESPIRA DE L'AGLY	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02		03	0001	1 – Centre culturel -allées Jean Teulière - bureau centralisateur
						0002	2 – Centre culturel -allées Jean Teulière
						0003	3 – Centre culturel -allées Jean Teulière
ESPIRA DE CONFLENT	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		0001	Salle de la Mairie-15 carrer Major
ESTAGEL	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02		02	0001	1 – Salle Arago – avenue du Dr Torreilles - bureau centralisateur
						0002	2 – Salle Mandela – avenue René Nicolau
ESTAVAR	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Salle Polyvalente – Chemin del Carre
ESTOHER	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		0001	Salle polyvalente – rue du jardin d'enfants
EUS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	La Maison du Temps Libre – Carrer de l'Ajuntament
EYNE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Mairie-Cal Martinet - 3 avenue de Cerdagne
FEILLUNS	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Place de la Mairie – rdc mairie
FENOUILLET	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Mairie – la vilasse – carriera de la libertat
FILLOLS	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		0001	Hôtel de ville –salle du conseil
FINESTRET	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		0001	Mairie – place del Firal
FONT ROMEU ODEILLO VIA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03		02	0001	1 – Salle du conseil – Mairie – 1 avenue du professeur Trombe - bureau centralisateur
						0002	2 – hall d'accueil du nouvel office de Tourisme – 43 av Emmanuel Brousse
FONTPEDROUSE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Salle des fêtes Victor Martinez – rue de Saint Thomas
FONTRABIOUSE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Salle des fêtes – 1 rue du Planas – Fontrabieuse
FORMIGUERES	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Mairie -1 place de l'église
FOSSE	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Salle du conseil - Mairie
FOURQUES	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04		02	0001	1 – Salle des fêtes du foyer rural - rue du Docteur Massina - bureau centralisateur
						0002	2 – Salle des fêtes du foyer rural - rue du Docteur Massina
FUILLA	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		0001	Mairie – 41 ancien chemin de Villefranche
GLORIANES	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		0001	Salle de réunion de la mairie
ILLE SUR TET	PRADES	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03		05	0001	1 – Salle La Catalane – 4 avenue Chopin - bureau centralisateur
						0002	2 – Salle La Catalane – 4 avenue Chopin
						0003	3 – Salle La Catalane – 4 avenue Chopin
						0004	4 – Salle La Catalane – 4 avenue Chopin
						0005	5 – Salle La Catalane – 4 avenue Chopin
JOCH	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		0001	Salle des fêtes
JUJOLS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Salle de la Mairie
LAMANERE	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01		0001	Mairie – salle de réunion – 9 carrer del Cingle
LANSAC	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Mairie – 52 rue de la mairie
LAROQUE DES ALBERES	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04		02	0001	1 – Mairie –place de la mairie - bureau centralisateur
						0002	2 – Salle Cami Clos (salle de bridge)- carrer del sol
LATOURE BAS ELNE	CERET	Canton 12 – La Plaine d'Illibéris	02		02	0001	1 – Salle des fêtes – rue Saint-Jacques - bureau centralisateur
						0002	2 – Cantine scolaire – avenue Pierre Camps
LATOURE DE CAROL	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Mairie – 6 place Carolane
LATOURE DE FRANCE	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Salle polyvalente (en contre bas de l'hôtel de ville de l'Avenue Guy MALE)
LESQUERDE	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Mairie – 27 grand rue du Capitoul
LLAGONNE(LA)	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Mairie – salle du conseil municipal – 5 promenade du pré de la ville
LLAURO	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01		0001	Salle des fêtes - rue des Acacias
LLO	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Salle polyvalente – carretera d'Eina-
LLUPIA	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04		02	0001	1 – Salle Louis Amade – rue Jules Ferry – bureau centralisateur

Annexe n°1 - bureaux de vote

COMMUNES	ARR.	CANTON DE	CIRC.	NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE		codes bureaux	BUREAUX DE VOTE
				UNIQUES	MULTIPLES		
						0002	2 – Salle Louis Amade – rue Jules Ferry
MANTET	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		0001	Mairie de Mantet
MARQUIXANES	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		0001	Mairie – salle de réunions – 4 rue des Ecoles
MASOS (LOS)	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Salle polyvalente- rue des écoles
MATEMALE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Mairie – 1 place de la mairie
MAUREILLAS/LAS ILLAS	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04		03	0001	1 – Mairie – 14 avenue du Vallespir bureau centralisateur
						0002	2 – Mairie – 14 avenue du Vallespir
						0003	3 – Las Illas – place de la mairie – annexe mairie
MAURY	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Mairie, 1 Place de la Mairie
MILLAS	PRADES	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03		04	0001	1 - Centre socio-culturel – allée Henri Barbusse-Halles des sports - bureau centralisateur
						0002	2 – Centre socio-culturel – allée Henri Barbusse-Halles des sports
						0003	3 – Centre socio-culturel – allée Henri Barbusse-Halles des sports
						0004	4 –Centre socio-culturel – allée Henri Barbusse-Halles des sports
MOLITG LES BAINS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Maison communale – 5 carretera del coll de Jau
MONTALBA LE CHATEAU	PRADES	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	01		0001	Mairie – 11 rue cami d'Ille
MONTAURIOL	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01		0001	Salle polyvalente- le Village
MONTBOLO	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01		0001	Salle du conseil municipal – 2, rue de l'Eglise
MONTESCOT	CERET	Canton 12 – La Plaine d'Illobérès	04	01		0001	Salle des fêtes – 2 rue du Roussillon,
MONTESQUIEU des ALBERES	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	01		0001	Salle Jean Thubert – grand rue
MONTFERRER	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01		0001	Mairie – 299 rue principale
MONT LOUIS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Salle des Pyrénées – 1er étage –6 bvd Vauban
MONTNER	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Mairie de Montner – place de l'Aire
MOSSET	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Salle du conseil municipal de la mairie- Balco de la Solana
NAHUJA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Mairie - placa del municipi
NEFIACH	PRADES	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	01		0001	Salle des fêtes -Le Foirail
NOHEDES	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Mairie – carrer dels pastors
NYER	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Place de la mairie
OLETTE-EVOL	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03		02	0001	1 – Salle des fêtes – 82 avenue du général de Gaulle – OLETTE – bureau centralisateur
						0002	2 – Annexe mairie - place Ludovic Massé – EVOL
OMS	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01		0001	Salle polyvalente – rue de l'orme
OPOUL PERILLOS	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Salle du conseil municipal – 22, avenue Pierre Estirac
OREILLA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Mairie – Salle
ORTAFFA	CERET	Canton 12 – La Plaine d'Illobérès	04	01		0001	Carignan – espace Jean Latrobe – rue du Château
OSSEJA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Foyer municipal – 1, avenue de Cerdagne
PALAU DE CERDAGNE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Mairie – manoir du Marquis de Tilière
PALAU DEL VIDRE	CERET	Canton 5 – La Côte Vermeille	04		02	0001	1 – Mairie – Place de la République - bureau centralisateur
						0002	2 – Halle des sports – rue Haroun Tazieff
PASSA	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01		0001	Salle des fêtes – rue de la Tramontane
PERPIGNAN	PERPIGNAN	Canton 6 – Perpignan 1	02		076	0001	601 – Groupe scolaire Léon Blum – Avenue Dr Schweitzer - bureau centralisateur
		Bureau centralisateur canton 6	02			0002	602 - Groupe scolaire Léon Blum – Avenue Dr Schweitzer
		601 – Groupe scolaire Léon Blum – Avenue Dr Schweitzer	02			0003	603 – Groupe scolaire Léon Blum – Avenue Dr Schweitzer
			02			0004	604 - Groupe scolaire Léon Blum – Avenue Dr Schweitzer
			02			0005	605 – Groupe scolaire Victor Hugo – Rue Raoul Dufy
			02			0006	606 – Groupe scolaire Victor Hugo – Rue Raoul Dufy
			02			0007	607 – Groupe scolaire Victor Hugo – Rue Raoul Dufy
			01			0008	608 – Groupe scolaire Émile Roudayre – Avenue Roudayre
			01			0009	609 – Groupe scolaire Émile Roudayre – Avenue Roudayre

Annexe n°1 - bureaux de vote

COMMUNES	ARR.	CANTON DE	CIRC.	NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE		codes bureaux	BUREAUX DE VOTE
				UNIQUES	MULTIPLES		
			01			0010	610 – Groupe scolaire Émile Roudayre – Avenue Roudayre
			01			0011	611 – Groupe scolaire Émile Roudayre – Avenue Roudayre
			01			0012	612 - Mairie du Quartier Nord – Salle Al Sol – Rue Jardins St Louis
			01			0013	613 - Mairie du Quartier Nord – Salle Al Sol – Rue Jardins St Louis
			01			0014	614 - Mairie du Quartier Nord – Salle Al Sol – Rue Jardins St Louis
			01			0015	615 - École du Pont Neuf – Rue Isidore Hondrat
			01			0016	616 - École du Pont Neuf – Rue Isidore Hondrat
			01			0017	617 – BV dérogatoire – École du Pont Neuf – Rue Isidore Hondrat
		Canton 7 – Perpignan 2	03			0018	701 – Couvent des Minimes – Rue Rabelais - bureau centralisateur
		Bureau centralisateur canton 7	01			0019	702 – Groupe scolaire Les Platanes – Rue des Dahlias
		701 – Couvent des Minimes – Rue Rabelais	01			0020	703 – Groupe scolaire Les Platanes – Rue des Dahlias
			01			0021	704 – Mairie de Quartier Est – Rue des Calanques
			01			0022	705 – Mairie de Quartier Est – Rue des Calanques
			01			0023	706 – Groupe scolaire Simon Boussiron – Avenue Général Gilles
			01			0024	707 - Groupe scolaire Simon Boussiron – Avenue Général Gilles
			01			0025	708 – Groupe scolaire Simon Boussiron – Avenue Général Gilles
			01			0026	709 – Groupe scolaire Claude Simon – Chemin de la Roseraie
			01			0027	710 – Groupe scolaire Claude Simon – Chemin de la Roseraie
			01			0028	711 – Groupe scolaire Claude Simon – Chemin de la Roseraie
		Canton 8 - Perpignan 3	03			0029	801 - Hôtel de Ville – Place de la Loge - bureau centralisateur de la commune
		Bureau centralisateur canton 8	03			0030	802 – Couvent des Minimes – Rue Rabelais
		801 - Hôtel de Ville – Place de la Loge	03			0031	803 – Groupe scolaire Romain Rolland – 1, avenue Georges Guynemer
			03			0032	804 – Groupe scolaire Romain Rolland – 1 avenue Georges Guynemer
			03			0033	805 – Groupe scolaire Romain Rolland – 1 avenue Georges Guynemer
			01			0034	806 – Groupe scolaire Pierre de Coubertin -Rue Paul Valéry
			01			0035	807 - Groupe scolaire Pierre de Coubertin -Rue Paul Valéry
			01			0036	808 – Groupe scolaire Pierre de Coubertin -Rue Paul Valéry
			01			0037	809 – Groupe scolaire Pierre de Coubertin -Rue Paul Valéry
			01			0038	810 – Groupe scolaire Pierre de Coubertin -Rue Paul Valéry
		Canton 9 – Perpignan 4	03			0039	901 – Groupe scolaire Jordi Barre – 4 Rue Remparts St Mathieu - bureau centralisateur
		Bureau centralisateur canton 9	03			0040	902 – Groupe scolaire Jordi Barre – 4 Rue Remparts St Mathieu
		901 – Groupe scolaire Jordi Barre – 4 Rue Remparts St Mathieu	01			0041	903 - Groupe scolaire Anatole France – Place Colonel d'Ornano
			01			0042	904 – Groupe scolaire Anatole France – Place Colonel d'Ornano
			01			0043	905 – Groupe scolaire Anatole France – Place Colonel d'Ornano
			01			0044	906 – Groupe scolaire Anatole France – Place Colonel d'Ornano
			01			0045	907 – Groupe scolaire Anatole France – Place Colonel d'Ornano
			01			0046	908 – Groupe scolaire Hyacinthe Rigaud – Bd Foment de la Sardane
			01			0047	909 - Groupe scolaire Hyacinthe Rigaud – Bd Foment de la Sardane
			01			0048	910 - Groupe scolaire Hyacinthe Rigaud – Bd Foment de la Sardane
			01			0049	911 - Groupe scolaire Vertefeuille – Rue de Villelongue dels Monts
			01			0050	912 - Groupe scolaire Vertefeuille – Rue de Villelongue dels Monts
			01			0051	913 - Groupe scolaire Vertefeuille – Rue de Villelongue dels Monts
			01			0052	914 – Groupe scolaire Ludovic Massé – Rue Pierre Bretonneau
			01			0053	915 - Groupe scolaire Ludovic Massé - Rue Pierre Bretonneau
			03			0054	916 – Groupe scolaire Romain Rolland –1 avenue Georges Guynemer
		Canton 10 – Perpignan 5	03			0055	1001 - École Jules Ferry – Boulevard des Pyrénées – bureau centralisateur
		Bureau centralisateur canton 10	03			0056	1002 - École Jules Ferry – Boulevard des Pyrénées

Annexe n°1 - bureaux de vote

COMMUNES	ARR.	CANTON DE	CIRC.	NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE		codes bureaux	BUREAUX DE VOTE
				UNIQUES	MULTIPLES		
		1001 - École Jules Ferry – Boulevard des Pyrénées	01			0057	1003 – Groupe scolaire Édouard Herriot – Avenue Victor Dalbiez
			01			0058	1004 – Groupe scolaire Édouard Herriot – Avenue Victor Dalbiez
			01			0059	1005 – Groupe scolaire Édouard Herriot – Avenue Victor Dalbiez
			01			0060	1006 – Groupe scolaire Édouard Herriot – Avenue Victor Dalbiez
			01			0061	1007 – Groupe scolaire Édouard Herriot – Avenue Victor Dalbiez
			01			0062	1008 – Groupe scolaire Édouard Herriot – Avenue Victor Dalbiez
			01			0063	1009 – Groupe scolaire Édouard Herriot – Avenue Victor Dalbiez
			01			0064	1010 – Groupe scolaire Édouard Herriot – Avenue Victor Dalbiez
			01			0065	1011 – Groupe scolaire Ludovic Massé – Rue Pierre Bretonneau
			01			0066	1012 – Groupe scolaire Ludovic Massé – Rue Pierre Bretonneau
		Canton 11 – Perpignan 6	03			0067	1101 – Mairie quartier Centre Historique – 12 rue Jeanne d'Arc
		Bureau centralisateur canton 11	03			0068	1102 - Hôtel de Ville – Place de la Loge - bureau centralisateur
		1102 - Hôtel de Ville – Place de la Loge	03			0069	1103 – Ecole Jean-Jacques Rousseau – rue Courteline
			03			0070	1104 – Ecole Jean-Jacques Rousseau – rue Courteline
			03			0071	1105 – Ecole Jean-Jacques Rousseau – rue Courteline
			03			0072	1106 – Groupe scolaire D'Alembert – Rue Pascal-Marie Agasse
			03			0073	1107 – Groupe scolaire D'Alembert – Rue Pascal-Marie Agasse
			03			0074	1108 – Groupe scolaire D'Alembert – Rue Pascal-Marie Agasse
			03			0075	1109 – Groupe scolaire D'Alembert – Rue Pascal-Marie Agasse
			03			0076	1110 – Groupe scolaire D'Alembert – Rue Pascal-Marie Agasse
PERTHUS (LE)	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	01		0001	mairie – salle du conseil municipal
PEYRESTORTES	PERPIGNAN	Canton 14 – Le Ribéral	02	01		0001	Salle intergénérationnelle- Espace sportif Janzac
PEZILLA DE CONFLENT	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Centre de loisirs – Route de Sournia
PEZILLA LA RIVIERE	PERPIGNAN	Canton 14 – Le Ribéral	03		03	0001	1 – Centre culturel – rue Ferdinand José - bureau centralisateur
						0002	2 – Centre culturel – rue Ferdinand José
						0003	3 – Mairie 31 bis avenue du Canigou- Salle des mariages et du conseil municipal
PIA	PERPIGNAN	Canton 4 – La Côte Salanquaise	02		08	0001	1 – Salle Jean Jaurès – avenue de Bompas - bureau centralisateur
						0002	2 – Salle Jean Jaurès – avenue de Bompas
						0003	3 – Salle Louis Torrellles – parking Ste Anne
						0004	4 – Salle Colette Besson – chemin de la poudrière
						0005	5 – Salle Colette Besson – chemin de la poudrière
						0006	6 – Salle Colette Besson – chemin de la poudrière
						0007	7 – Salle Colette Besson – chemin de la poudrière
						0008	8 – Salle Colette Besson – chemin de la poudrière
PLANES	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Mairie Le Village
PLANEZES	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Mairie – place de la république
POLLESTRES	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	01		04	0001	1 – Salle polyvalente Jordi Barre – avenue Pablo Casals - bureau centralisateur
						0002	2 – Salle polyvalente Jordi Barre – avenue Pablo Casals
						0003	3 – Salle polyvalente Jordi Barre – avenue Pablo Casals
						0004	4 – Salle polyvalente Jordi Barre – avenue Pablo Casals
PONTEILLA-NYLS	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04		03	0001	1 – Espace Simone Ali – PONTEILLA - bureau centralisateur
						0002	2 – Annexe mairie – avenue de Pollestres – NYLS
						0003	3– Espace Simone Ali – PONTEILLA
PORTA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Salle de la Mairie – RN20
PORTE PUYMORENS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Mairie – place de la mairie
PORT VENDRES	CERET	Canton 5 – La Côte Vermeille	04		03	0001	1 – Hôtel de ville – salle des mariages - 8 rue Jules Pams - bureau centralisateur
						0002	2 – Centre culturel – salle du rez-de-chaussée – place Castellane

Annexe n°1 - bureaux de vote

COMMUNES	ARR.	CANTON DE	CIRC.	NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE		codes bureaux	BUREAUX DE VOTE
				UNIQUES	MULTIPLES		
						0003	3 – École maternelle – salle de jeux – rue Aristide Briand
PRADES	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03		05	0001	1 – La salle Le Foirail – rue du Foirail – bureau centralisateur
						0002	2 – La salle Le Pessebre – rue San Juan de Porto-Rico
						0003	3 – Hôtel de ville – 56 rue du Palais de Justice
						0004	4 – Salle Lousa-Kitzingen – plaine St Martin
						0005	5 – Salle Gelcen – rue de la Basse
		Bureau centralisateur canton 13					
		1 - Le foirail – rue le Foirail					
PRATS DE MOLLO/LA PRESTE	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01		0001	salle des mariages-6 rue porte de France
PRATS DE SOURNIA	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Mairie salle conseil municipal – 20 rue Balcon du Fenouillèdes
PRUGNANES	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Salle des fêtes – 2 place de la fontaine
PRUNET ET BELPUIG	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		0001	Mairie – hameau La Trinité
PUYVALADOR-RIEUTORT	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Salle polyvalente de Rieutort – 7 rue des Trois Fontaines
PY	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		0001	Mairie – salle du rez de chaussée – 12 place saint Paul
RABOUILLET	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Mairie – Place Comunou
RAILLEU	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Mairie de Railleu – 4 carrer Llarg
RASIGUERES	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Mairie – place de la Mairie
REAL	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Mairie – route de Formiguères
REYNES	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04		02	0001	1 – Le village – salle de conseil municipal
						0002	2 – Les échoppes du Pont – salle des échoppes – bureau centralisateur
RIA SIRACH	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Salle des fêtes – rue de la mairie
RIGARDA	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		0001	Salle Les Malleus – Cami Pagès
RIVESALTES	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02		06	0001	1 – Centre associatif et culturel – place du Général de Gaulle – bureau centralisateur
						0002	2 – École Pons – rue Émile Parès
						0003	3 – Club du 3ème âge – rue des oiseaux
						0004	4 – Parking de la Mairie-10 rue de la Roussillonnaise-Salle de la Roussillonnaise
						0005	5 – Salle « Ami club » – avenue du stade
						0006	6 – Les Dômes – avenue de la Marne
RODES	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		0001	salle du Conseil Municipal-Mairie 4 Carrer Gran
SAHORRE	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		0001	Centre culturel – route de Fuilla
SAILLAGOUSE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Salle de la Mairie – place Oliva
SAINT-ANDRE	CERET	Canton 5 – La Côte Vermeille	04		02	0001	1 – mairie – allée de la liberté – bureau centralisateur
						0002	2 – Préau de la mairie – allée de la liberté
SAINT-ARNAC	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Mairie salle du conseil – 2 place de Centernach
SAINTE-COLOMBE DE LA COMMANDERIE	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01		0001	Salle Progrès Fornos – Espace Peudel causse
SAINT-CYPRIEN	CERET	Canton 3 – La Côte Sableuse	02		09	0001	1 – Mairie – place François Desnoyer - bureau centralisateur
						0002	2 – École Noguères – rue Auguste Rodin
						0003	3 – office du tourisme – quai Arthur Rimbaud
						0004	4 – Salle Genin de Régnes – avenue du Roussillon
						0005	5 – Centre de Loisirs Francis Gatounes – rue Arago
						0006	6 – École maternelle MET – rue Arago
						0007	7 – Foyer personnes âgées – rue Mirabeau
						0008	8 – Gymnase des Capellans – Grand Stade les Capellans Complexe Sportif – rue Verdi
						0009	9 – École Alain – rue Albert Camus
SAINT-ESTEVE	PERPIGNAN	Canton 14 – Le Ribéral	03		08	0001	1 –Salle Jean Jaurès - rue de la République - bureau centralisateur
						0002	2 – Point Information Jeunesse – place du Mas Carbasse
						0003	3 – Salle de la Méditerranée – allée de la Méditerranée
						0004	4 – Nouveau Restaurant scolaire PAU CASALS – rue du Roc de Quezami
		Bureau centralisateur canton 14					
		1-Salle Jean Jaurès - rue de la République					

Annexe n°1 - bureaux de vote

COMMUNES	ARR.	CANTON DE	CIRC.	NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE		codes bureaux	BUREAUX DE VOTE
				UNIQUES	MULTIPLES		
						0005	5 – Nouveau Restaurant scolaire PAU CASALS – rue du Roc de Quezami
						0006	6 – Restaurant solaire Léo Lagrange – place du Mas Carbasse
						0007	7 – Restaurant solaire Léo Lagrange – place du Mas Carbasse
						0008	8 – Mas Saint Mamet – 16 route de Perpignan
SAINT-FELIU D AMONT	PRADES	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	01		0001	Espace Christian Bourquin – avenue du Roussillon - Salle Polyvalente
SAINT-FELIU D AVALL	PERPIGNAN	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03		02	0001	1 – Salle polyvalente – allée des sports (partie gauche) – bureau centralisateur
						0002	2 – Salle polyvalente – allée des sports (partie droite)
SAINT-GENIS DES FONTAINES	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04		02	0001	1 – Salle intercommunale La Prade – bureau centralisateur
						0002	2 – Salle intercommunale La Prade
SAINT-HIPPOLYTE	PERPIGNAN	Canton 4 – La Côte Salanquaise	02		03	0001	1 – Gymnase – bvd de la Marine – bureau centralisateur
						0002	2 – Gymnase – bvd de la Marine
						0003	3 – Salle Derroja – avenue général Derroja
SAINT-JEAN LASSEILLE	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04		02	0001	Salle Marcel Cazeilles – 4 place de la République - bureau centralisateur
						0002	Ecole Georges Riera – 4 rue Joan Amade
SAINT-JEAN PLA DE CORTS	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04		02	0001	1 – Salle polyvalente avenue des Albères
						0002	2 - Salle polyvalente – avenue des Albères - bureau centralisateur
SAINT-LAURENT DE CERDANS	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01		0001	Mairie – salle des réunions/mariages
SAINT-LAURENT DE LA SALANQUE	PERPIGNAN	Canton 4 – La Côte Salanquaise	02		08	0001	1 – Foyer rural – 2 boulevard Nicolas Canal
		Bureau centralisateur canton 4				0002	2 – École Joseph Cortada – chemin de Leucate
		6 – Salle polyvalente – chemin de Leucate				0003	3 – École Pablo Casals – 12 avenue Pablo Casals
						0004	4 – Salle Marinade – 2 boulevard Nicolas Canal
						0005	5 – École Romain Vidal – 14 chemin de Leucate
						0006	6 – Salle polyvalente – chemin de Leucate - bureau centralisateur
						0007	7 – Salle polyvalente – chemin de Leucate
						0008	8 – Ecole élémentaire Charles Perrault – 12 rue du Dr Marques
SAINTE-LEOCADIE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Salle de réunion Mairie – place Michel Aris
SAINTE-MARIE	PERPIGNAN	Canton 7 – Perpignan 2	02		04	0001	1 – Salle communale Saint Exupéry – impasse du boulodrome
						0002	2 – Centre socio-culturel l'Oméga – 2 avenue de la Rose des Vents - bureau centralisateur
						0003	3 – Salle communale Saint Exupéry – impasse du boulodrome
						0004	4 – Centre socio-culturel l'Oméga – 2 avenue de la Rose des Vents
SAINT-MARSAL	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01		0001	Mairie – rue du Panader
SAINT-MARTIN-DE- FENOUILLET	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Mairie – 10 rue de la mairie
SAINT-MICHEL DE LLOTES	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		0001	Mairie – salle des fêtes-26 av des Aspres
SAINT-NAZAIRE	PERPIGNAN	Canton 3 – La Côte Sableuse	02		02	0001	1 – Espace Jean Cortie – place de la République – bureau centralisateur
						0002	2 – Espace Jean Cortie – place de la République
SAINT-PAUL DE FENOUILLET	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02		02	0001	1 – Foyer rural – place Léon-Jean GRÉGORY – bureau centralisateur
						0002	2 – Foyer rural – place Léon-Jean GRÉGORY
SAINT-PIERRE DELS FORCATS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Mairie – 21 grand'rue
SALEILLES	PERPIGNAN	Canton 3 – La Côte Sableuse	02		04	0001	1 – Mairie – salle polyvalente – 2 bd du 08 mai 1945 - bureau centralisateur
						0002	2 – Mairie – salle polyvalente – 2 bd du 08 mai 1945
						0003	3 – Gymnase – 16 rue Louison Bobet
						0004	4 – Gymnase – 16 rue Louison Bobet
SALSÉS LE CHATEAU	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02		03	0001	1 – Salle des fêtes – rue Gaston Clos - bureau centralisateur
						0002	2 – Salle des mariages – espace « Arthur Conte »-place de la République
						0003	3 – Salle polyvalente – Impasse d'en Valette
SANSA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Mairie – salle rez de chaussée
SAUTO	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Mairie – rue Creueta

Annexe n°1 - bureaux de vote

COMMUNES	ARR.	CANTON DE	CIRC.	NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE		codes bureaux	BUREAUX DE VOTE
				UNIQUES	MULTIPLES		
SERDINYA-JONCET	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Salle des fêtes – 6 route nationale 116
SERRALONGUE	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01		0001	Mairie-2 rue Pierre Talrich
SOLER (LE)	PERPIGNAN	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03		06	0001	1 – Mairie place André Daugnac– salle des mariages - bureau centralisateur
		Bureau centralisateur canton 16				0002	2 – Salle des Fêtes cloisonnée– rue Guy Mocquet
		1-Mairie place André Daugnac– salle des mariages				0003	3 – Salle Martin Vivès cloisonnée– place de la République
						0004	4 – Salle des Fêtes cloisonnée (côté scène)– place André Daugnac
						0005	5 – Salle Martin Vivès cloisonnée –place de la République
						0006	6 – Petite salle Martin Vivès – place de la République
SOREDE	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04		02	0001	1 – Salle des fêtes – rue de la sardane – bureau centralisateur
						0002	2 – Salle des fêtes – rue de la sardane
SOUANYAS-MARYANS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Mairie – salle des fêtes – 6 Place de la mairie
SOURNIA	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Place du Foyer rural – rue du Général Tisseyre
TAILLET	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01		0001	Salle polyvalente – le village
TARERACH	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Mairie-Salle polyvalente-8 rue de la mairie
TARGASONNE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Mairie – 3 bis route d'Andorre
TAULIS	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01		0001	Annexe Mairie – 1 rue des rocailles
TAURINYA	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		0001	Salle des fêtes – cami du Canigou
TAUTAVEL	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Mairie – 1 place de la République
TECH (LE)	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01		0001	Mairie – 3 rue royale
TERRATS	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01		0001	Salle des fêtes – rue de l'ancienne mairie
THEZA	CERET	Canton 12 – La Plaine d'Illibéris	04	01		0001	Mairie - place de la promenade
THUES ENTRE VALLS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Salle St Génis – rue de la soulane
THUIR	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04		06	0001	1-Maison du citoyen–salle Léon Jean Grégory (gauche)-av. du Dr Ecoiffier- bureau centralisateur
		Bureau centralisateur canton 1				0002	2 – Maison du citoyen – salle du 3ème âge-avenue du Dr Ecoiffier
		1-Maison des jeunes et de la culture–salle Léon Jean Grégory (gauche)-av. du Dr Ecoiffier				0003	3 –Maison du citoyen – salle du bar-avenue du Dr Ecoiffier
						0004	4 –Maison du citoyen – salle Léon Jean Grégory (droite)-avenue du Dr Ecoiffier
						0005	5 – École maternelle Michel Maurette – cité Vallespir
						0006	6 – École maternelle Michel Maurette – cité Vallespir
TORDERES	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01		0001	Mairie – 2 rue des écreuils
TORREILLES	PERPIGNAN	Canton 4 – La Côte Salanquaise	02		03	0001	1 – Groupe scolaire Jules Verne – rue Alphonse Daudet – bureau centralisateur
						0002	2 – Groupe scolaire Jules Verne – rue Alphonse Daudet
						0003	3 – Groupe scolaire Jules Verne – rue Alphonse Daudet
TOULOUGES	PERPIGNAN	Canton 11 – Perpignan 6	01		07	0001	1 – Foyer des aînés – place Abelanet – bureau centralisateur
						0002	2 – Salle des fêtes – avenue Jules Ferry
						0003	3 – Salle polyvalente – entrée côté place Abelanet
						0004	4 – Salle polyvalente – entrée parking de la Poste
						0005	5 – Restaurant « résidence intergénérationnelle » - place Abelanet
						0006	6 – Théâtre « El Milenari » - Avenue Lavoisier
						0007	7- Salle Berenger – Centre culturel « El Milenari » - Avenue Lavoisier
TRESSERRE	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01		0001	Salle la « Cave aux Contes » - 22 avenue de Perpignan
TREVILLACH	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Salle « Porte des Fenouillèdes », face à la mairie – route de Sournia
TRILLA	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Mairie – salle des fêtes – rue du lavoir
TROUILLAS	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04		02	0001	1 – Groupe scolaire - Salle pluriactivités – 2 avenue de la Sant Joan – bureau centralisateur
						0002	2 – Groupe scolaire – Salle du réfectoire – 2 avenue de la Sant Joan
UR	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Mairie – place de l'Eglise (salle polyvalente RDC mairie)
URBANYA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Route de la mairie

Annexe n°1 - bureaux de vote

COMMUNES	ARR.	CANTON DE	CIRC.	NOMBRE DE BUREAUX DE VOTE		codes bureaux	BUREAUX DE VOTE
				UNIQUES	MULTIPLES		
VALCEBOLLERE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Mairie – 19 carrer Gorro blanc
VALMANYA	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		0001	Mairie – salle de la mairie-place Casso
VERNET LES BAINS	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		0001	Mairie – Place de l'Entente cordiale
VILLEFRANCHE DE CONFLENT	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01		0001	Salle Lannelongue – 23, rue Saint Jacques
VILLELONGUE DE LA SALANQUE	PERPIGNAN	Canton 7 – Perpignan 2	02		02	0001	1 – Salle des fêtes – 22 avenue du littoral - bureau centralisateur
						0002	2 – Salle Joffre – place Maréchal Joffre
VILLELONGUE DELS MONTS	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04		02	0001	01 – Salle polyvalente – bureau centralisateur
						0002	02 – Salle des fêtes
VILLEMOLAQUE	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01		0001	Mairie – 1 place de la République
VILLENEUVE DE LA RAHO	PERPIGNAN	Canton 12 – La Plaine d'Illobès	04		03	0001	1 – route de Bages -Grande salle polyvalente à l'espace André Sanac – bureau centralisateur
						0002	2 – route de Bages- Grande salle polyvalente à l'espace André Sanac
						0003	3- route de Bages - salle polyvalente à l'espace André Sanac
VILLENEUVE LA RIVIERE	PERPIGNAN	Canton 14 – Le Ribéral	03	01		0001	Salle du conseil municipal de la Mairie – 7 avenue du Canigou
VINÇA	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		0001	Salle des fêtes Pierre Gipulo – 17 avenue du Général de Gaulle
VINGRAU	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	salle de la mairie – 5 place de la République
VIRA	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	Mairie – salle du conseil municipal – rue de la fontaine
VIVES	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	01		0001	Mairie – salle du conseil municipal
VIVIER (LE)	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01		0001	salle polyvalente du complexe mairie – rue principale

Annexe n°2 - emplacements d'affichage

COMMUNES	ARR.	CANTON DE	CIRC.	NBRE	EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE	SUPPORTS D'AFFICHAGE
ALBERE (l')	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	01	Mairie de l'Albère	panneaux et mur
ALENYA	CERET	Canton 12 – La Plaine d'Illibéris	02	07	Ecole élémentaire Françoise Lopez Girona – intersection avenue du littoral-avenue Jean Jaurès	panneaux
			02		Croisement rue des compagnons – avenue de Perpignan	panneaux
			02		Accueil de loisirs – boulevard du 8 mai	panneaux
			02		Croisement rue André Bouille-rue Pablo Picasso	panneaux
			02		Parc Ecoiffiec croisement avenue Jean Jaurès-avenue de Perpignan	panneaux
			02		Pôle intergénérationnel croisement avenue de la mer-route de St Cyprien	panneaux
			02		Rue du paradis (mairie)	panneaux
AMELIE LES BAINS/ PALALDA	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	06	Rue des anciens combattants d'Afrique du Nord (devant l'Espace Méditerranée)	panneaux
			04		Rue des Thermes – ancien Théâtre de verdure	panneaux
			04		Super Amélie-ville nouvelle	panneaux
			04		rue du Bac – Mairie annexe de Palalda	panneaux
			04		Boulevard de la Petite Provence	panneaux
			04		Route de Céret – HLM L'Estanyol	panneaux
ANGLES (les)	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Place du Coq d'or-parvis de la mairie	panneaux
ANGOUSTRINE/VILLENEUVE ESCALDES	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	39 route des Pyrénées	panneaux
ANSIGNAN	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	Rue de la cave coopérative	panneaux
ARBOUSSOLS	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	Rue de la Torre	panneaux
ARGELES SUR MER	CERET	Canton 5 – La Côte Vermeille	04	15	Allée F. Buisson (village)	
			04		Rue de la Convention – angle rue du 14 Juillet (village)	
			04		Avenue du 8 Mai (village)	
			04		Parking de la piscine (village)	
			04		chemin de la Cerigue – face au cimetière (village)	
			04		rue du 14 juillet – rond-point de l'école La Granotera (village)	
			04		avenue d'Hurth (village)	
			04		avenue du Marasquer (village)	
			04		Rond-point d'arrivée (plage)	
			04		avenue du Tech (plage)	
			04		avenue du Grau (plage)	
			04		parking place de l'Europe (plage)	
			04		avenue de la Torre d'En Sorre (plage-le Racou)	
			04		23 chemin de Palau – Espace Waldeck-Rousseau	
			04		centre technique municipal-Avenue de Charlemagne – village	
ARLES SUR TECH	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	03	Salle des fêtes-place Monnin	panneaux
			04		avenue de l'Alzine Rodone	panneaux
			04		RN 45 Can Partère	panneaux
AYGUATEBIA-TALAU	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	mur à côté garage municipal – 3 rue de la Mairie	panneaux
BAGES	CERET	Canton 12 – La Plaine d'Illibéris	04	03	avenue Jean Jaurès	mur
			04		route d'Ortaffa	panneaux
			04		Halle aux sports « Louis Nogères » - route d'Ortaffa	panneaux
BAHO	PERPIGNAN	Canton 14 – Le Ribéral	03	02	rue du Ball – mur clôture parking de Guardia	mur clôture
			03		place du 8 mai 1945	panneaux
BAILLESTAVY	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	plaçà nova	panneaux
BAIXAS	PERPIGNAN	Canton 14 – Le Ribéral	03	02	Avenue Maréchal Joffre devant mur mairie	panneaux
			03		Mur foyer rural – rue des cordiers	clôture
BANYULS DELS ASPRES	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01	rue du Thou	panneaux

Annexe n°2 - emplacements d'affichage

COMMUNES	ARR.	CANTON DE	CIRC.	NBRE	EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE	SUPPORTS D'AFFICHAGE
BANYULS SUR MER	CERET	Canton 5 – La Côte Vermeille	04	05	Hôtel de ville – avenue Général de Gaulle	panneaux
			04		Parking du marché, angle rue 14 juillet et rue St Sébastien	panneaux
			04		Face à la résidence « la grande bleue » avenue de la gare	panneaux
			04		Angle avenue du Général de Gaulle – Pont du Puig del Mas	panneaux
			04		route des crêtes – Le Mas Reig	panneaux
BARCARES (LE)	PERPIGNAN	Canton 4 – La Côte Salanquaise	02	05	Boulevard du 14 juillet face à l'Hôtel de ville	panneaux
			02		Boulevard des Rois de Majorque devant le Mas de l'Ille	panneaux
			02		Avenue de la Coudalère devant le Tennis club	panneaux
			02		Boulevard de la Côte Vermeille	panneaux
			02		Place du Tertre	panneaux
BASTIDE (LA)	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01	Balustrade sous la Mairie	panneaux
BELESTA	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	Place de la Mairie	panneaux
BOLQUERE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	2 grand rue – Mairie	
BOMPAS	PERPIGNAN	Canton 7 – Perpignan 2	01	02	Salle polyvalente -104 avenue du Haut Vernet	panneaux
			01		Mas Pams – avenue de la Salanque	panneaux
BOULE D AMONT	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	parking à l'entrée du village	panneaux bois
BOULETERNERE	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	6 bis Cami Real- face à la boulangerie pâtisserie Martinez	panneaux
BOULOU (LE)	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	08	Mairie	panneaux
			04		Rue de la Méditerranée	panneaux
			04		avenue d'En Carbouner	panneaux
			04		avenue Jean Moulin	panneaux sur clôture
			04		place Jean Jaurès	panneaux sur clôture
			04		place de l'ancienne Mairie	panneaux
			04		rue du 4 septembre	panneaux
			04		Chemin du Moli Nou	panneaux
BOURG MADAME	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	place de Catalogne	
BROUILLA	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01	Parking de la mairie – rue Julien Panchot	panneaux
CABANASSE (LA)	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Salle des fêtes – place del Mitg	panneaux
CABESTANY	PERPIGNAN	Canton 8 – Perpignan 3	01	14	avenue du 19 mars 1962	panneaux
			01		avenue de Perpignan	panneaux
			01		avenue André Ampère – Mas Guérido	panneaux
			01		avenue du Périgord	panneaux
			01		avenue du Périgord – Château d'eau	panneaux
			01		avenue de la Madeleine	panneaux
			01		avenue du Dauphiné	panneaux
			01		avenue Picasso	panneaux
			01		avenue du Rousillon	panneaux
			01		avenue Célestin Freinet	panneaux
			01		avenue François Mitterrand	panneaux
			01		avenue Marcel Carbonneil	panneaux
			01		Avenue de la tramontane – face à la mairie	panneaux
			01		Chemin du Mas Bonique	
CAIXAS	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01	Place de la Mairie	Panneaux
CALCE	PERPIGNAN	Canton 14 – Le Ribéral	03	01	Route d'Estagel	panneaux
CALMEILLES	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01	chemin de la Fontaine	panneaux
CAMELAS	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01	Parking Salle polyvalente	panneaux
CAMPOME	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Route de la Castellane-face au centre de vacances	panneaux
CAMPOUSSY	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	9 carrier Nou	panneaux
CANAIVEILLES	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Place Erola	panneaux

Annexe n°2 - emplacements d'affichage

COMMUNES	ARR.	CANTON DE	CIRC.	NBRE	EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE	SUPPORTS D'AFFICHAGE
CANET EN ROUSSILLON	PERPIGNAN	Canton 3- La Côte Sableuse	02	06	Rue Joseph Lafon – le long du trottoir	panneaux
			02		Impasse Xamma – face à l'école maternelle les Paquerettes-tennis	panneaux
			02		Avenue de Catalogne – entre la poste et la fontaine	panneaux
			02		Rue Jean Mermoz – face à l'école Jean Mermoz	panneaux
			02		Avenue Eugène Sauvy – au droit de l'école maternelle les Myosotis	panneaux
CANOHES	PERPIGNAN	Canton 10 – Perpignan 5	01	07	Boulevard Hippolyte Tixador – face à la Police Municipale	panneaux
			01		2 Rue de la Couloumine – face à la salle polyvalente	panneaux
			01		Place du bicentenaire	panneaux
			01		rue du moulin – devant salle plurivalente école annexe Julien Panchot	panneaux
			01		Rue des écoles	panneaux
CARAMANY	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	Rue des anciens combattants d'Afrique du Nord	panneaux
			01		Rue de las Trignagues	panneaux
			01		1 avenue El Cruzat devant l'hotel de ville	panneaux
			02	01	Place de la Mairie	panneaux
			03	01	Mur garage en face de la Mairie	
CASEFABRE	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01		
CASES DE PENE	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	place des écoles	panneaux
CASSAGNES	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	Mairie- 6 rue des Capitelles	panneaux
CASTEIL	CAZOU	Canton 2 – Le Canigou	03	01	Parking Mairie -3 boulevard Saint-Martin du Canigou	panneaux
CASTELNOU	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01	Chemin de la salle du Tilleul	
CATLLAR	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	02	Route d'Eus	mur
			03		Parking du Canigou – Mas Riquer	panneaux
CAUDIES DE FENOUILLEDES	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	Espace Caporal François Fabre, Promenade Desbasses	mur
CAUDIES DE CONFLENT	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Mairie – 11 rue de la socarrada, devant la salle Naudeillo	panneaux
CERBERE	CERET	Canton 5 – La Côte Vermeille	04	01	Face à la salle Georges Clausells – avenue Général de Gaulle	panneaux
CERET	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	08	avenue des Aspres mur d'enceinte du terrain de pétanque	
			04		avenue de la gare (mur d'enceinte ancien garage Rey)	
			04		parking des Tins	
			04		boulevard Lafayette	
			04		Avenue Jules Ferry (mur immeuble école Marc Chagall)	
			04		avenue d'Espagne (palissade du camping municipal)	
			04		avenue Charles de Gaulle	
CLAIRA	PERPIGNAN	Canton 4 – La Côte Salanquaise	02	04	Rd Point du chemin du Mas Badou	
			02		Salle Polyvalente - rue des sports	panneaux
			02		Ecole élémentaire « Yves Duces » - avenue du 8 mai 45	panneaux
			02		Salle des fêtes, boulevard des Albères	panneaux
			02		Salle Saint Gaudérique – rue de la poste	panneaux
CLARA-VILLERACH	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	02	1 rue des vignes – Clara	panneaux
			03		1 rue des tilleuls – Villerach	panneaux
CLUSES (les)	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	01	Panneaux jouxtant mairie	panneaux
CODALET	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Mairie-place de la République	mur
COLLIOURE	CERET	Canton 5 – La Côte Vermeille	04	04	Avenue de la République	mur
			04		Le faubourg – passerelle du Château Royal	mur
			04		Boulevard du Boramar	mur
			04		Centre culturel – rue Jules Michelet	panneaux
CONAT-BETLLANS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Place du 8 mai 1945	panneaux
CORBERE	PRADES	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	01	Clôture Espace Emile Vendrell – rue du Puits	panneaux
CORBERE LES CABANES	PRADES	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	01	rue Pomarola en face de la mairie	panneaux
CORNEILLA DE CONFLENT	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	Parking mairie-36 carrer d'Amunt-Espace des Comtes de Cerdagne et de Conflent	panneaux
CORNEILLA LA RIVIERE	PRADES	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	03	Espace Força Réal – rue du stade	panneaux
			03		La Mairie – 1 rue de la Poste	
			03		Les ateliers municipaux – 152 route nationale	

Annexe n°2 - emplacements d'affichage

COMMUNES	ARR.	CANTON DE	CIRC.	NBRE	EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE	SUPPORTS D'AFFICHAGE
CORNEILLA DEL VERCOL	CERET	Canton 12 – La Plaine d'Illibéris	04	01	Rue des écoles – mur de la salle des fêtes	panneaux
CORSAVY	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01	Panneaux mairie – Barry d'Amont	panneaux
COUSTOUGES	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01	Mairie – route des écoles	mur
DORRES	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Place du village	panneaux
EGAT	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Devant la mairie – place de la Couloumine	panneaux
ELNE	CERET	Canton 12 – La Plaine d'Illibéris	04	10	avenue Paul Reig	panneaux
			04		avenue du Général de Gaulle	panneaux
			04		route de latour bas Elne	panneaux
			04		boulevard Voltaire – parking de la Cité Administrative	panneaux
			04		rue du Couvent – parking Sant Jordi	panneaux
			04		rue du Salita	panneaux
			04		avenue des poètes	panneaux
			04		avenue Pablo Neruda	panneaux
			04		Boulevard Pas de la Baneta	panneaux
			04		Rue Pépé Vignes	panneaux
ENVEITG	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Parking place de la Mairie	
ERR	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Salle des fêtes – 2 carrer de l'Ajuntament	panneaux
ESCARO	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Partie crépie du mur sous la mairie	panneaux
ESPIRA DE L'AGLY	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	03	rue de Cases de Pène	
			02		rue du 4 septembre	
			02		allées Teulière	
ESPIRA DE CONFLENT	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	Barri Nou-jardin d'enfants	panneaux fixés au muret
ESTAGEL	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	02	avenue du Docteur Torreilles – devant la mairie	panneaux
			02		Cour du bâtiment Espace Mandela – avenue René Nicolau	panneaux
ESTAVAR	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	route de Llívia	panneaux
ESTOHER	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	Lieu-dit Le Raig	
EUS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Route de Prades	panneaux
EYNE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Parking mairie à côté du bureau de vote-3 avenue de Cerdagne	panneaux
FEILLUNS	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	place de la liberté	panneaux
FENOUILLET	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	Mur du cimetière - RD 9e – la Vilasse	panneaux
FILLOLS	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	route de Taurinya	panneaux
FINESTRET	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	Place de l'église	
FONT ROMEU ODEILLO VIA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	02	Mairie – 1 avenue du professeur Trombe	panneaux
			03		Nouvel office de Tourisme – avenue Emmanuel Brousse	panneaux
FONTPEDROUSE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	mur de clôture de la Mairie	
FONTRABIOUSE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Fontrabieuse – place de la fontaine	panneaux
FORMIGUERES	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Place de la Mairie	panneaux
FOSSE	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	place du village	
FOURQUES	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01	Rue du Docteur Massina	panneaux
FUILLA	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	41 ancien chemin de Villefranche	panneaux
GLORIANES	PRADES	Salle La Catalane – 4 avenue Chopin	03	01	Mur arrière de la mairie	
ILLE SUR TET	PRADES	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	04	avenue Chopin – devant la salle La Catalane	panneaux
			03		rue Jean Jaurès – devant la place du foirail	panneaux
			03		route de Prades – devant le parking du stade/piscine	panneaux
			03		rue Jean Baptiste Moynier – devant le square la Grimolesse	panneaux
JOCH	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	Entrée du village-carrer de l'escola	panneaux
JUJOLS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Mur entrée face à la Mairie	mur
LAMANERE	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01	Mur face à la Mairie	panneaux
LANSAC	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	Panneaux 52 rue de la Mairie	panneaux

Annexe n°2 - emplacements d'affichage

COMMUNES	ARR.	CANTON DE	CIRC.	NBRE	EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE	SUPPORTS D'AFFICHAGE
LAROQUE DES ALBERES	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	02	Mairie – Salle du conseil municipal	panneaux
			04		Salle Cami Clos (salle de bridge) – carrer del sol	panneaux
LATOURE BAS ELNE	CERET	Canton 12 – La Plaine d'Illobérès	02	03	Mairie - avenue du Tech	panneaux
			02		rue de l'église	panneaux
			02		avenue Pierre Camps	panneaux
LATOURE DE CAROL	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	parking rue de la pique	panneaux
LATOURE DE FRANCE	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	Parvis de la mairie – avenue Guy Malé	panneaux
LESQUERDE	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	Panneaux – grand rue du Capitoul	panneaux
LLAGONNE(LA)	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	devant la Mairie 5 promenade du pré de la ville	panneaux
LLAURO	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01	rue des cerisiers – en face atelier municipal	panneaux
LLO	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	carretera d'Eina – parking Mairie	panneaux
LLUPIA	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	02	Salle Louis Amade – rue Jules Ferry	panneaux
			04		Carrer de la Dû – face à la mairie	panneaux
MANTET	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	Route principale- près la place du village	panneaux
MARQUIXANES	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	Mairie 4 rue des écoles	panneaux
MASOS (LOS)	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	02	place de la République	panneaux
					rue des écoles	panneaux
MATEMALE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	1 place de la Mairie-face à la mairie	panneaux
MAUREILLAS LAS ILLAS	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	02	Mairie – 14 avenue du Vallespir	panneaux
			04		Devant l'annexe de la mairie de Las Illas – place de la Mairie	panneaux
MAURY	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	Place de la Mairie	panneaux
MILLAS	PRADES	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	07	bureaux de vote – halle des sports/allée henri Barbusse	panneaux
			03		Avenue du 8 mai 1945-grilles mairie	panneaux
			03		Allée Edmond Michelet (cantine)	panneaux
			03		rue de l'île (au niveau du 21)	panneaux
			03		rue du stade (stade Roger Roquefort)	panneaux
			03		avenue Ludovic Massé	panneaux
			03		Gendarmerie-RD 916-rond point	panneaux
MOLITG LES BAINS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	rambla Pau Casals	mur
MONTALBA LE CHATEAU	PRADES	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	01	Devant la mairie – 11 cami d'Ille	panneaux
MONTAURIOL	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01	Place de la mairie	panneaux
MONTBOLO	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01	parking face à la Mairie	panneaux
MONTESCOT	CERET	Canton 12 – La Plaine d'Illobérès	04	01	Clôture de l'école primaire – place des acacias	clôture
MONTESQUIEU des ALBERES	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	01	grand rue – face salle Jean Thubert	panneaux
MONTFERRER	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01	299 rue principale	panneaux
MONT LOUIS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	6 boulevard Vauban	panneaux
MONTNER	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	Impasse de la Mairie	
MOSSET	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Sur les murs de l'escalier perpendiculaire à la rte du col Jau qui descend à la salle polyvalente	murs
NAHUJA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Mairie - Plaça del municipi	panneaux
NEFIACH	PRADES	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	01	avenue du Général de Gaulle – Le Foirail	panneaux
NOHEDES	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Face à la mairie – carrer dels pastors	mur et panneaux bois
NYER	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Place de la mairie	panneaux
OLETTE-EVOL	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	02	Salle des fêtes – route nationale 116 – OLETTE	panneaux
			03		Annexe mairie – place Ludovic Massé – EVOL	panneaux
OMS	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01	rue de l'Orme – près arrêt de bus	panneaux
OPOUL PERILLOS	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	02	devant la Mairie – 22 avenue Pierre Estirac	grille fer
			02		devant la salle des fêtes – avenue de Fitou	mur
OREILLA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Mur de la mairie	panneaux
ORTAFFA	CERET	Canton 12 – La Plaine d'Illobérès	04	01	Rue du Château – à 25 m de la salle Aramon	panneaux
OSSEJA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Jardin de la mairie – place St Paul	panneaux
PALAU DE CERDAGNE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Mairie - Jardins du manoir du Marquis de Tilière	panneaux

Annexe n°2 - emplacements d'affichage

COMMUNES	ARR.	CANTON DE	CIRC.	NBRE	EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE	SUPPORTS D'AFFICHAGE
PALAU DEL VIDRE	CERET	Canton 5 – La Côte Vermeille	04	02	Mairie -place de la République	mur
			04		Ecole – chemin de Batipalmes	clôture
PASSA	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01	18 avenue Torcatis – parking de la Mairie	panneaux
PERPIGNAN	PERPIGNAN	Canton 6 – Perpignan 1	02	09	C.E.S Jean Sébastien Pons - Mur de clôture rue Diaz	mur de clôture
			02		Groupe scolaire Léon Blum - Avenue Docteur Schweitzer	
			02		Groupe scolaire Victor Hugo - Rue Raoul Dufy	
			02		Le long du mur d'enceinte du groupe scolaire Jean Jaures, le long de l'avenue Cite HLM Vernet	mur
			01		Avenue du Maréchal Joffre - Clôture du jardin Saint-Louis	clôture
			01		Groupe scolaire Roudayre - Avenue Emile Roudayre	
			01		Jardin Henry Bataille - Rue Jean Richepin	
			01		Grille du jardin angle rue J. Bart - Avenue Maréchal Joffre	grille du jardin
			01		Ecole du Pont Neuf - Rue Isidore Hondrat	
		Canton 7 – Perpignan 2	01	08	Ecole les Platanes - Rue des Dahlias	
			01		Grille du square Bir Hakeim - Bd Jean Bourrat, allée Jean Manalt	grille du parc
			01		Grille du square Bir Hakeim - côté cours Lassus, Palais des congrés	grille du parc
			01		Ecole Château Roussillon - Château Roussillon	
			01		Mairie de Quartier EST - Rue des Calanques	
			01		Groupe Scolaire Simon Boussiron - Avenue Général Gilles	
			01		Grpe scolaire Claude Simon - Chemin de la Roseraie sur clôture de l'école	clôture
			03		Couvent des Minimes - rue Rabelais	
		Canton 8 – Perpignan 3	03	08	Hôtel de Ville - place de la Loge	
			03		Groupe scolaire Romain Rolland - façade Bd Anatole France	façade
			03		Groupe scolaire Romain Rolland - façade Avenue Jean Mermoz	façade
			03		Couvent des Minimes - rue Rabelais	
			01		Groupe scolaire Pierre de Coubertin - rue Paul Valéry	
			01		Ecole Fénelon - rue Ernest Renan	
			01		Grille du Lycée Jean Lurçat - rue nature - face H.L.M LO.PO.FA	grille
			01		Cimetière Saint-Jacques - rue Paul Rubens	
		Canton 9 – Perpignan 4	03	10	Groupe scolaire Romain Rolland - façade Bd Anatole France	
			03		Groupe scolaire Romain Rolland - façade Avenue Jean Mermoz	
			03		Groupe scolaire Jordi Barre - Rue des Remparts St Mathieu	
			01		Groupe scolaire Anatole France - rue Colonel d' Ornano	
			01		Clôture terrain de Jeux - rue Jean Rière	clôture
			01		Groupe scolaire Hyacinthe Rigaud - Boulevard Foment de la Sardane	
			01		Grille du parking - boulevard Mondony	grille
			01		Grille du jardin public - rue du Vilar	grille
			01		Ecole Ludovic MASSE - rue Pierre Bretonneau	
			01		Groupe scolaire Vertefeuille - rue de Villelongue dels Monts	
		Canton 10 – Perpignan 5	01	07	Groupe scolaire Blaise PASCAL - rue des grenadiers	
			01		Crèche Joan Miro - Avenue de Belfort	
			01		Cimetière Saint-Martin - avenue Marcelin Albert	
			01		Ecole Ludovic Masse – rue Pierre Bertonneau	
			01		Groupe scolaire Edouard Herriot - avenue Victor Dalbiez	
			03		Ecole Jules Ferry - Boulevard des Pyrénées	
			03		Grille du Palais de justice - place Arago	grille

Annexe n°2 - emplacements d'affichage

COMMUNES	ARR.	CANTON DE	CIRC.	NBRE	EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE	SUPPORTS D'AFFICHAGE
		Canton 11 – Perpignan 6	03	05	Hôtel de Ville - place de la Loge	
			03		Mairie Quartier Centre Historique – Façades rue Jeanne d'Arc/Rue Escanye	façade
			03		Ecole Jean-Jacques Rousseau – rue Courteline	
			03		Groupe scolaire d' Alembert - 30 rue Pascal-Marie Agasse	
			03		Ecole Condorcet - rue Condorcet	
PERTHUS (LE)	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	01	placette de la Mairie	
PEYRESTORTES	PERPIGNAN	Canton 14 – Le Ribéral	02	01	Hôtel de ville – bd National	panneaux
PEZILLA DE CONFLENT	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	Mairie	panneaux
PEZILLA LA RIVIERE	PERPIGNAN	Canton 14 – Le Ribéral	03	02	Mairie -31 bis avenue du Canigou	panneaux sur clôture
					Mairie -31 bis avenue du Canigou	
PIA	PERPIGNAN	Canton 4 – La Côte Salanquaise	02	03	Salle Jean Jaurès – avenue de Bompas en face de la salle	panneaux
			02		parking Ste Anne – parc des tilleuls	panneaux
			02		Salle Colette Besson – Chemin de la Poudrière – devant la salle	panneaux
PLANES	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Mairie – Le Village	panneaux
PLANEZES	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	ancienne école	panneaux
POLLESTRES	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	01	06	avenue Pablo Casals – Mairie	panneaux
			01		avenue Pablo Casals – salle polyvalente Jordi Barre	panneaux
			01		rue des constellations	panneaux
			01		place des libertés	panneaux
			01		Place du Monument aux Morts	panneaux
			01		Olympéo – rue Laure Manaudou	
PONTEILLA-NYLS	PERPIGNAN	Canton 1 – Les Aspres	04	03	11 avenue de Perpignan – PONTEILLA	panneaux
			04		avenue de Pollestres – NYLS	panneaux
			04		Rue Crescent-Ponteilla	panneaux
PORTA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Mairie-parking communal bordant la RN 20	panneaux
PORTE PUYMORENS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Cour de l'ancienne école – façade sud de la Mairie	panneaux
PORT VENDRES	CERET	Canton 5 – La Côte Vermeille	04	07	Mur du soutènement – HLM Coma Sadulle – Boulevard Bellevue	panneaux
			04		Mur de soutènement – face école maternelle Parès	panneaux
			04		Mur de soutènement sous la place Castellane – Rue Laurent Batlle	panneaux
			04		Hameau de Cosprons – aire de jeux	panneaux
			04		Hotel de Ville – Rue Jules Pams	panneaux
			04		Centre culturel – Place Castellane	panneaux
			04		Mur de soutènement – HLM le Glacis (rond-point)	panneaux
PRADES	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	11	rue du Foirail	
			03		rue San Juan de Porto Rico	
			03		avenue Louis Prat	
			03		plaine St Martin	
			03		rue de la Basse	
			03		rue du chant des oiseaux	
			03		place de la Catalogne	
			03		rue des courriouettes	
			03		chemin des castors	
			03		Route de Ria	
			03		place Louis Monestier	
PRATS DE MOLLO/LA PRESTE	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01	1 place du Foirail	panneaux
PRATS DE SOURNIA	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	face au chemin des Millès sur rambarde rue Balcon du Fenouillèdes	panneaux
PRUGNANES	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	panneaux entrée du village / station de forage	panneaux
PRUNET ET BELPUIG	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	Hameau La Trinité	panneaux
PUYVALADOR	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	02	Place du village Cal Arcis	mur
			03		Place du village, Place des Peupliers – Rieurtort	panneaux
PY	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	place Saint Paul	panneaux

Annexe n°2 - emplacements d'affichage

COMMUNES	ARR.	CANTON DE	CIRC.	NBRE	EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE	SUPPORTS D'AFFICHAGE
RABOUILLET	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	Place Camunou	panneaux
RAILLEU	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Rue du Carrer Llarg	panneaux
RASIGUERES	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	place de la Mairie	
REAL	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Mairie	panneaux
REYNES	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	02	mur au village coté cimetièr	panneaux
			04		au pont de Reynes parking boulangerie	panneaux
RIA SIRACH	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	avenue d'En Cassa	panneaux
RIGARDA	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	Salle Les Malleus – Cami Pagès	panneaux
RIVESALTES	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	11	avenue Louis Blanc – place Chichet	panneaux
			02		rue Pasteur	panneaux
			02		avenue du Languedoc	panneaux
			02		avenue de l'Agly – face au centre de secours	panneaux
			02		rue des albatros – place à côté de la rue des courlis	panneaux
			02		Centre associatif et culturel - place du Général de Gaulle	panneaux
			02		rue Émile Parès – École Pons	panneaux
			02		rue des oiseaux – club du 3ème âge	panneaux
			02		Parking de la Mairie-10 Rue de la roussillonnaise -Salle de la roussillonnaise	panneaux
			02		Salle « ami club » avenue du stade	panneaux
			02		avenue de la Marne – Les Dômes	panneaux
RODES	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	Mairie – 4 carrer gran	panneaux
SAHORRE	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	route de Fuilla	
SAILLAGOUSE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	place du Roser	panneaux
SAINT ANDRE	CERET	Canton 5 – La Côte Vermeille	04	02	Route Nationale entrée Est – mur cimetièr	panneaux
			04		Allée de la liberté – aux abords de la mairie	panneaux
SAINT ARNAC	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	place de l'Ormeau	panneaux
SAINTE COLOMBE DE LA COMMANDERIE	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01	place de la Bassa	panneaux
SAINT CYPRIEN	CERET	Canton 3- La Côte Sableuse	02	09	Mairie – place François Desnoyer	panneaux
			02		Ecole maternelle Nogueres- rue Auguste Rodin	panneaux
			02		Office du Tourisme -quai Arthur Rimbaud	panneaux
			02		Salle Génin de Règnes – avenue du Roussillon	panneaux
			02		Centre de Loisirs Francis Gatounes - rue François Arago	panneaux
			02		Stade de la Tine rue François Arago	panneaux
			02		Foyer 3ème âge – rue Mirabeau	panneaux
			02		Gymnase des Capellans – Grand Stade les Capellans Complexe Sportif rue Verdi	panneaux
			02		Ecole primaire Alain, rue Albert Camus	panneaux
SAINT ESTEVE	PERPIGNAN	Canton 14 – Le Ribéral	03	05	Salle Jean Jaurès, Esplanade de la Résistance (affichage derrière le porche) Bureau 1	panneaux mobiles
			03		Place du Mas Carbasse pour bureaux 2, 6, 7	panneaux mobiles
			03		Place de la Méditerranée Bureau 3	panneaux mobiles
			03		Allée de la Méditerranée pour bureaux 4 et 5	panneaux mobiles
			03		Mas Saint Mamet, route de Perpignan Bureau 8	panneaux mobiles
SAINT FELIU D AMONT	PRADES	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	01	avenue du Roussillon (face aux numéros 13 et 15)	panneaux
SAINT FELIU D AVALL	PERPIGNAN	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	04	Mairie - 114 avenue du Canigou	grilles clôtures
			03		Place général Barboteu – clôture du jardin d'enfants	grilles clôtures
			03		Avenue du Roussillon-mur du cimetièr	mur
			03		Avenue du Languedoc (angle rue des Corbières)-mur arrêt de bus	mur
SAINT GENIS DES FONTAINES	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	02	19 avenue Georges Clemenceau	panneaux
			04		Salle Intercommunale La Prade	panneaux
SAINT HIPPOLYTE	PERPIGNAN	Canton 4 – La Côte Salanquaise	02	03	Mairie – 3 rue Paul Riquet	grille de clôture
			02		Ecole – Chemin du boutou	grille de clôture
			02		Rue du Général Derroja – devant la salle Derroja	grille du mur de clôture
SAINT JEAN LASSEILLE	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	02	18 avenue de la Mairie-clôture du gymnase Jean Peytabi	clôture du gymnase

Annexe n°2 - emplacements d'affichage

COMMUNES	ARR.	CANTON DE	CIRC.	NBRE	EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE	SUPPORTS D'AFFICHAGE
					1 rue Joan Amade	clôture ateliers municipaux
SAINT JEAN PLA DE CORTS	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	02	Rond-point St Sébastien-entrée de ville-RD 115	panneaux
			04		Avenue des Albères (en face n°5)	mur
SAINT LAURENT DE CERDANS	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	02	Rue de l'église – mur de l'église face à la mairie	mur
			04		La Forge del mitg – mur de clôture gîtes communaux	mur
SAINT LAURENT DE LA SALANQUE	PERPIGNAN	Canton 4 – La Côte Salanquaise	02	13	PIJ - avenue Joffre	
			02		route du Barcarès – rond-point de la gendarmerie	
			02		Espace vert Méditerranée - avenue de la Côte Vermeille	
			02		lot. La Cruetta - avenue Alsace Lorraine	
			02		Boulevard Nicolas Canal – Face office notarial	
			02		École Joseph Cortada	
			02		École Pablo Casals	
			02		avenue de l'aviation-mur angle rue Clément Ader	
			02		route de Torreilles – devant la maison de retraite	
			02		Bd Georges Clémenceau (parking face aux HLM route de claira)	
			02		Salle polyvalente - chemin de Leucate	
			02		2 Bd Nicolas Canal – Grille du Foyer Rural	
			02		école élémentaire Charles Perrault - rue docteur René Marques	
SAINTE LEOCADIE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Mairie – place Michel Aris	panneaux
SAINTE MARIE	PERPIGNAN	Canton 7 – Perpignan 2	02	04	avenue Jules Ferry	panneaux
			02		Rond-point les Aloes -avenue des Marendes	panneaux
			02		Rond-point avenue de Lattre de Tassigny	panneaux
			02		impasse du boulodrome	panneaux
SAINT MARSAL	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01	D 618 – face au terrain de pétanque	panneaux
SAINT MARTIN -DE – FENOUILLET	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	Sous l'abris bus – place du village	panneaux
SAINT MICHEL DE LLOTES	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	Avenue des Aspres – mur du cimetière	mur
SAINT NAZAIRE	PERPIGNAN	Canton 3- La Côte Sableuse	02	03	Avenue de Cabestany-place de la République	panneaux
			02		avenue d'Elne – mur du Parc Durand	panneaux
			02		avenue de Cabestany (fin de l'avenue, sortie Saint-Nazaire)	panneaux
SAINT PAUL DE FENOUILLET	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	03	place St Pierre	panneaux
			02		parking supermarché « carrefour market »	panneaux
			02		place Léon-Jean GRÉGORY	panneaux
SAINT PIERRE DELS FORCATS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Mairie – 21 grand'ru	panneaux
SALEILLES	PERPIGNAN	Canton 3- La Côte Sableuse	02	06	Jardin de la demoiselle – avenue de la Méditerranée	panneaux
			02		Devant la Mairie –angle avenue de Perpignan/bd 8 mai	panneaux
			02		Devant le cimetière – avenue du Canigou	panneaux
			02		Devant le gymnase – angle rue Louison Bobet et rue Bousquet	panneaux
			02		avenue des crouettes	panneaux
			02		Devant le groupe scolaire Georges Sand – rue Raoul Follereau	panneaux
SALSES LE CHATEAU	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	05	avenue Général de Gaulle	panneaux
			02		Boulevard Jean Jaurès	panneaux
			02		rue Gaston Clos	panneaux
			02		Cami d'en Parol	panneaux
			02		avenue François Tubau	panneaux
SANSA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Place face à la mairie	panneaux
SAUTO	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Mairie – rue Creueta	panneaux
SERDINYA-JONCET	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	parking face mutiplex rural – RN116	panneaux
SERRALONGUE	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01	rue de St Antoine	mur

Annexe n°2 - emplacements d'affichage

COMMUNES	ARR.	CANTON DE	CIRC.	NBRE	EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE	SUPPORTS D'AFFICHAGE
SOLER (LE)	PERPIGNAN	Canton 16 – La Vallée de la Têt	03	06	Ancienne place du Marché – rue Paul Langevin	
			03		square Guy Malé – avenue Jean Jaurès	
			03		Tennis municipal – rue des lilas	
			03		Stade municipal – avenue de la République	
			03		Ecole élémentaire François Arago – rue des nouvelles écoles	
SOREDE	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	03	salle des fêtes – rue de la sardane	panneaux
			04		parking de la Mairie – rue de la caserne	panneaux
			04		rue de la coscolleda	panneaux
			03		Parking – place de la mairie	panneaux
SOUANYAS-MARYANS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Foyer rural – rue du Général Tisseyre	panneaux sur mur
SOURNIA	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	placette de la Mairie	
TAILLET	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01	rue des Lauriers	panneaux
TARERACH	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	Face à la mairie – 3 bis route d'Andorre	panneaux
TARGASONNE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Mur de la mairie – rue des rocailles	panneaux
TAULIS	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01	13 cami du Canigou – mur de la cour – Mairie	mur
TAURINYA	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	avenue Anatole France	panneaux
TAUTAVEL	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	place de Village	
TECH (LE)	CERET	Canton 2 – Le Canigou	04	01	Avenue du Vallespir-face à la mairie	panneaux
TERRATS	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01	place de la promenade	panneaux
THEZA	CERET	Canton 12 – La Plaine d'Illibéris	04	01	rue de la soulane	panneaux
THUES ENTRE VALLS	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Piscine municipale – avenue de la Méditerranée	panneaux
THUIR	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	07	avenue du Dr Ecoiffier – maison du citoyen	panneaux
			04		Ecole Maurette – Cité Vallespir	panneaux
			04		avenue Nabona – rond-point de la Canterrane	panneaux
			04		place du vieux moulin (mur côté parking)	panneaux
			04		place Albert Passama	panneaux
			04		parking du 8 mai (côté de l'école Les Mûriers)	panneaux
			04		2 rue des écureuils – mur de la mairie	panneaux
TORDERES	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01	avenue Georges Brassens – angle rue Alphonse Daudet	panneaux
TORREILLES	PERPIGNAN	Canton 4 – La Côte Salanquaise	02	02	Espace Capellans – boulevard de la plage	panneaux
			02		Place Abelanet	
			01		Parking devant la Poste	
TOULOUGES	PERPIGNAN	Canton 11 – Perpignan 6	01	05	Avenue de l'Achau	
			01		Parking de la salle des fêtes	
			01		Avenue de Perpignan	clôture
			01		Panneaux fixés sur le mur entre la place de l'Aire et la salle Porte des Fenouillèdes	panneaux
TRESSERRE	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01	3 place de la mairie- cour de l'ancienne coopérative	
TREVILLACH	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	Avenue du Canigou – Mur du centre médical	panneaux
TRILLA	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	Giratoire du lotissement Les Hauts Plateaux	panneaux
TROUILLAS	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	03	Avenue Canterrane – Bâtiment et espace public des anciennes douches	panneaux
			04		Place de l'église	panneaux
UR	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Mairie – route de la mairie	panneaux
URBANYA	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	place de l'étoile	
VALCEBOLLERE	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	Mur du cimetière	panneaux
VALMANYA	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	Mairie – Place de l'Entente cordiale	panneaux
VERNET LES BAINS	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	Placette – tour d'En Solennell	
VILLEFRANCHE DE CONFLENT	PRADES	Canton 13 – Les Pyrénées Catalanes	03	01	avenue du littoral	panneaux
VILLELONGUE DE LA SALANQUE	PERPIGNAN	Canton 7 – Perpignan 2	02	02	Place Maréchal Joffre	panneaux
			02			

Annexe n°2 - emplacements d'affichage

COMMUNES	ARR.	CANTON DE	CIRC.	NBRE	EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE	SUPPORTS D'AFFICHAGE
VILLELONGUE DELS MONTS	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	02	Avinguda del Romaguer	panneaux
			04		Carrer de les Escoles	clôture
VILLEMOLAQUE	CERET	Canton 1 – Les Aspres	04	01	Le long de la mairie-avenue des Pyrénées	panneaux
VILLENEUVE DE LA RAHO	PERPIGNAN	Canton 12 – La Plaine d'Illobert	04	03	Salle des fêtes Paulin Gourbal – 1 rue du Général de Gaulle	panneaux
			04		École maternelle Alfred sauvy- avenue du Roussillon	panneaux
			04		salle polyvalente Espace André Sanac – Route de Bages	panneaux
VILLENEUVE LA RIVIERE	PERPIGNAN	Canton 14 – Le Ribéral	03	01	7 avenue du Canigou – mur de clôture de la mairie	panneaux
VINÇA	PRADES	Canton 2 – Le Canigou	03	01	place de la liberté	panneaux
VINGRAU	PERPIGNAN	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	5 place de la République	panneaux
VIRA	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	entrée du village – route de Boucheville	
VIVES	CERET	Canton 17 – Vallespir – Albères	04	01	parking de la salle polyvalente	panneaux
VIVIER (LE)	PRADES	Canton 15 – La Vallée de l'Agly	02	01	rue principale – face à la mairie	panneaux



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Nature Agriculture Forêt
Unité Nature

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° DDTM/SNAF/2024148-0001

portant autorisation de battues administratives et tirs individuels sur ragondins, renards et sangliers sur la commune de Saint-Estève

Le préfet des Pyrénées-Orientales,
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

- Vu** le code de l'environnement et notamment son article L.427-1 et 6 ;
- Vu** le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°PREF-SCPPAT-2024060-0001 du 1^{er} mars 2024 portant délégation de signature à Madame Julie COLOMB, directrice départemental des territoires et de la mer par intérim ;
- Vu** la décision de délégation de signature à Monsieur Frédéric ORTIZ, chef du service nature agriculture forêt en date du 04 mars 2024 ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°DDTM-SEFSR-2021173-0001 en date du 22 juin 2021 portant nomination des lieutenants de louveterie dans le département des Pyrénées-Orientales pour la période de commissionnement jusqu'au 31 décembre 2024 ;
- Vu** la demande de battues administratives et de tirs individuels sur ragondins, renards et sangliers, présentée par Monsieur Sébastien JULIA, lieutenant de louveterie du secteur 21, reçue le 24 mai 2024, suite aux dégâts constatés sur les propriétés de Messieurs Yannick BROUSSE et Patrick VIGNAUD sur la commune de Saint-Estève ;
- Vu** l'avis du directeur départemental des territoires et de la mer ;
- Vu** l'avis du président de la fédération départementale des chasseurs ;

Considérant la nécessité de réduire les dégâts sur la commune de Saint-Estève ;

Considérant qu'il convient de réguler les populations de ragondins, renards et sangliers sur la commune de Saint-Estève ;

ARRÊTE :

Article 1 : Monsieur Sébastien JULIA, lieutenant de louveterie du secteur 21, est autorisé à réaliser des opérations de régulation des populations de ragondins, renards et sangliers par battues administratives et tirs individuels de jour comme de nuit avec sources lumineuses incluses sur la commune de Saint-Estève, aux alentours des propriétés de Messieurs Yannick BROUSSE et Patrick VIGNAUD, notamment à moins de 150 m des habitations et y compris dans la réserve de chasse et de faune sauvage de la commune

concernée. Suivant les contraintes rencontrées sur le terrain, l'utilisation de cages pièges ou tout autres procédés sont autorisés.

Dans le cadre de ses interventions, Monsieur Sébastien JULIA peut se faire accompagner s'il le juge nécessaire de chasseurs locaux de son choix.

Cependant, à moins de 150 m des habitations, seul le lieutenant de louveterie est autorisé à intervenir.

Période des opérations : de la date de signature de l'arrêté au 23 juin 2024 inclus

Article 2 : Monsieur Sébastien JULIA doit informer au préalable pour chacune de ses interventions et 48h pour les battues, Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer, Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie, Monsieur le chef du service départemental de l'office français de la biodiversité (OFB), Monsieur le maire de la commune concernée, Monsieur le président de la fédération départementale des chasseurs ainsi que Monsieur le président de l'association communale de chasse agréée (A.C.C.A.) de la commune concernée.

Article 3 : La venaison est laissée à la disposition du lieutenant de louveterie. Dès la fin des opérations, le lieutenant de louveterie adresse à Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer un compte-rendu précis des opérations.

Article 4 : le présent arrêté peut faire, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, l'objet :

- d'un recours gracieux auprès du préfet des Pyrénées-Orientales,
- d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Montpellier. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr ».

Article 5 : le secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Orientales, le directeur de cabinet du Préfet, la directrice départementale des territoires et de la mer, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera inscrit au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Orientales et dont un exemplaire sera notifié au commandant du groupement de gendarmerie, au chef du service départemental de l'OFB, au maire de Saint-Estève, au président de la fédération départementale des chasseurs et au président de l'ACCA de Saint-Estève .

Fait à Perpignan, le 27 mai 2024

Pour le Préfet et par subdélégation
du Directeur Départemental des
Territoires et de la Mer
Le Chef du Service Nature Agriculture Forêt



Frédéric ORTIZ



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Nature Agriculture Forêt
Unité Nature

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° DDTM/SNAF/2024148-0002

portant autorisation de battues administratives et tirs individuels de jour comme de nuit
avec sources lumineuses incluses sur chevreuils sur la commune de Saint-Martin-de-
Fenouillet

Le préfet des Pyrénées-Orientales,
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

- Vu** le code de l'environnement et notamment son article L.427-1 et 6 ;
- Vu** le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°PREF-SCPPAT-2024060-0001 du 1^{er} mars 2024 portant délégation de signature à Madame Julie COLOMB, directrice départementale des territoires et de la mer par intérim ;
- Vu** la décision de délégation de signature à Monsieur Frédéric ORTIZ, chef du service nature agriculture forêt en date du 04 mars 2024 ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°DDTM-SEFSR-2021173-0002 en date du 22 juin 2021 portant nomination des lieutenants de louveterie dans le département des Pyrénées-Orientales pour la période de commissionnement jusqu'au 31 décembre 2024 ;
- Vu** la demande de battues administratives et de tirs individuels sur chevreuils et sangliers présentée par Monsieur Jacques DUVERGER, lieutenant de louveterie du secteur 13, reçue le 22 mai 2024, suite aux dégâts constatés sur les propriétés de « SARL Le Saule », sur la commune de Saint-Martin-de-Fenouillet ;
- Vu** l'avis du directeur départemental des territoires et de la mer ;
- Vu** l'avis du président de la fédération départementale des chasseurs ;

Considérant la nécessité de réduire les dégâts sur la commune de Saint-Martin-de-Fenouillet ;

Considérant qu'il convient de réguler les populations de chevreuils sur la commune de Saint-Martin-de-Fenouillet ;

ARRÊTE :

Article 1 : Monsieur Jacques DUVERGER, lieutenant de louveterie du secteur 13, est autorisé à réaliser des opérations de régulation des populations de chevreuils par battues administratives et tirs individuels de jour comme de nuit avec sources lumineuses incluses sur la commune de Saint-Martin-de-Fenouillet, sur les propriétés et aux alentours de celles-ci de « SARL Le Saule », notamment à moins de 150 m des habitations et y compris dans la réserve de chasse et de faune sauvage de l'association communale de chasse agréée de la commune concernée.

Dans le cadre de ses interventions, Monsieur Jacques DUVERGER peut s'attacher les compétences de chasseurs locaux de son choix.

Cependant, à moins de 150 m des habitations, seul le lieutenant de louveterie est autorisé à intervenir.

Période des opérations : de la date de signature de l'arrêté au 20 juin 2024 inclus

Article 2 : Monsieur Jacques DUVERGER doit informer au préalable pour chacune de ses interventions, Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer, Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie, Monsieur le chef du service départemental de l'office français de la biodiversité (OFB), Monsieur le maire de la commune concernée, Monsieur le président de la fédération départementale des chasseurs ainsi que Monsieur le président de l'association communale de chasse agréée (A.C.C.A.) de la commune concernée.

Article 3 : La venaison est laissée à la disposition du lieutenant de louveterie. Dès la fin des opérations, le lieutenant de louveterie adresse à Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer un compte-rendu précis des opérations.

Article 4 : le présent arrêté peut faire, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, l'objet :

- d'un recours gracieux auprès du préfet des Pyrénées-Orientales,
- d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Montpellier. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr ».

Article 5 : le secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Orientales, la directrice de cabinet du Préfet, le directeur départemental des territoires et de la mer, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera inscrit au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Orientales et dont un exemplaire sera notifié au sous-préfet de Prades, au commandant du groupement de gendarmerie, au chef du service départemental de l'OFB, au maire de Saint-Martin-de-Fenouillet, au président de la fédération départementale des chasseurs et au président de l'A.C.C.A de Saint-Martin-de-Fenouillet.

Fait à Perpignan, le 27 mai 2024

Pour le Préfet et par subdélégation
du Directeur Départemental des
Territoires et de la Mer
Le Chef du Service Nature
Agriculture Forêt



Frédéric ORTIZ

ARRETE ARS Occitanie 2024 - 2760
Modifiant la composition nominative du conseil de surveillance
du Centre Hospitalier de Perpignan (66)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE

VU le code de la santé publique, notamment ses articles L.6143-5 et L.6143-6 ; R.6143-1 et R.6143-3 ; R.6143-4 ; R.6143-12 et 13 ;

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU l'article 27 de la loi 2023-1268 du 27 décembre 2023 permettant aux parlementaires élus dans la circonscription où est situé le siège de l'établissement principal de l'établissement public de santé de participer au conseil de surveillance avec voix consultative;

VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

VU le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé ;

VU le décret 2016-1264 du 28 novembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Occitanie ;

VU le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Monsieur Didier JAFFRE en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie à compter du 20 avril 2022 ;

VU l'arrêté ARS LR/2010-261 en date du 3 juin 2010 fixant la composition nominative du conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Perpignan ;

VU la décision ARS Occitanie n°2022-3397 du 22 juillet 2022 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ;

VU le souhait de Madame Lauriane JOSENDE, Sénatrice des Pyrénées Orientales, de siéger au conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Perpignan ;

VU la demande de modification de l'arrêté de composition nominative du conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Perpignan ;

ARRETE

N° FINESS : 660780180

ARTICLE 1^{er} :

Les dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté ARS LR/2010-261 en date du 3 juin 2010 modifié susvisé fixant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de Perpignan, sont modifiées comme suit :

II. Sont membres du conseil de surveillance avec voix consultative :

- **Madame Lauriane JOSENDE**, Sénatrice des Pyrénées orientales ;

ARTICLE 2 :

Les autres dispositions de l'arrêté ARS LR/2010-261 en date du 3 juin 2010 modifié susvisé demeurent sans changement.

ARTICLE 3 :

La durée du mandat des membres du conseil de surveillance cités à l'article 1^{er} est fixée à cinq ans à compter de la date du présent arrêté en application des dispositions de l'article R. 6143-12 du code de la santé publique.

ARTICLE 4 :

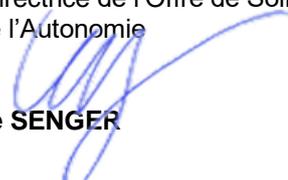
Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Orientales. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 5 :

La Directrice de l'offre de soins et de l'autonomie et le Délégué départemental des Pyrénées Orientales de l'Agence Régionale de Santé Occitanie sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées Orientales.

Fait à Montpellier, le 14/05/2024

P/Le Directeur Général
et par délégation
La Directrice de l'Offre de Soins
et de l'Autonomie


Julie SENGER